



Prestations et tarifs 2012

Sites / Création et mise à jour de sites Internet

Site Internet "vitrine" (KW001)

Site Internet vitrine comprenant : recherche graphique, 5 pages personnalisées et 1 page avec un formulaire de contact anti-spam.

À partir de 1090 € T.T.C.

Site Internet "dynamique" (KW003)

Site Internet dynamique comprenant : recherche graphique, nombre de pages illimitées et administrables par le client, formulaire de contact anti-spam.

À partir de 2290 € T.T.C.

Webdesign (KW005)

Création de la charte graphique, fourniture d'une maquette de site Internet.

PSD uniquement : 800 € T.T.C.

PSD + Xhtml/CSS + effets web 2.0 : 1090 € T.T.C.

Gestion d'une campagne de publicité on-line (KW007)

Création de bannières promotionnelles, gestion de la campagne et conseils.

À partir de 250 € T.T.C. par mois

Création et rédaction de contenu pour un site Internet

Contenu texte pour un site Internet "vitrine" (KC001)

Rédaction et recherche du contenu texte, illustrations et insertion de photographies.

50 € T.T.C. par page

Site Internet "marchand" (KW002)

Site Internet e-commerce comprenant : recherche graphique, catalogue illimité, factures, gestion du stock, statistiques, paiement sécurisé et bien plus.

À partir de 2090 € T.T.C.

Site Internet "une page" (KW004)

Site Internet d'une page comprenant : recherche graphique, une vue d'ensemble de l'activité en 1 page (logo, contenu, photos, plan, etc...).

À partir de 390 € T.T.C.

Création d'une page Facebook "pro" (KW006)

Création de la page Facebook et habillage graphique de la page aux couleurs de l'entreprise.

À partir de 190 € T.T.C.

Développement personnalisé (KW008)

Newsletter, forum de discussion, galerie photos, vidéos, player mp3, sondage, etc...

Sur devis

Contenu pour un site Internet "marchand" (KC002)

Rédaction de la description de la fiche produit, ajout des photos, des prix, des tags et des métadonnées pour le référencement.

100 € T.T.C. pour 100 produits

Photographie

Prise de photos de qualité (KG001)

Prise de photographies d'un catalogue de produits. Comprend le déplacement, l'installation du studio, la retouche et la fourniture des photos sur support numérique.

À partir de 300 € T.T.C. par jour

Identité visuelle et édition

Création de logos (KI001)

Création de logos selon les informations fournies par le client. 3 propositions de logos et 5 reprises de modifications pour la version choisie. Fichiers prêts pour l'impression (PDF, EPS). Tous droits cédés.

À partir de 190 € T.T.C.

Charte graphique (KI003)


Création de la charte graphique à l'image de votre société ou de votre activité : cartes de visites, papiers à en-tête et enveloppes personnalisées.

À partir de 190 € T.T.C.

Carte de visite (KI002)

Création de cartes de visite (logo fourni par le client) sur mesure. 3 reprises de modifications pour la version choisie. Fichiers prêts pour l'impression (PDF, EPS).

À partir de 90 € T.T.C.

Avec  QR Code : à partir de 120 € T.T.C.

Plaquette/Flyer (KI004)

Création de fiches produit, flyers, dépliants et plaquettes commerciales.

À partir de 150 € T.T.C.

Tarif personnalisé : sur devis

Retouche photo

Retouche de photos (KP001)

Restauration, corrections et manipulations de photographies.

50 € T.T.C. par heure

Création d'un album photo en ligne (KP002)

Création d'un album photo en ligne comprenant : la navigation par catégories, la création automatique de miniatures, statistiques, etc...

À partir de 150 € T.T.C.

Impression

Impression de cartes de visite (KS001)

Impression de cartes de visite. Plusieurs formats et options disponibles : recto simple, recto/verso, pelliculage mat ou brillant, vernis selectif, etc...

Sur devis

Impression de plaquettes/flyers (KI002)

Impression de plaquettes/flyers. Plusieurs formats et options disponibles : A7 à A3, papier couché mat ou brillant de 135 gr. à 300 gr., etc...

Sur devis

Impression d'enveloppes et de papiers à en-tête (KI003)

Impression d'enveloppes et de papiers à en-tête. Format d'impression A4, papier à lettre 90 gr., 100 gr. opale ou papier recyclé.

Sur devis

Conditions générales de vente

Le présent contrat remplace tout accord, arrangement ou contrat antérieur, écrit ou non écrit, conclu entre les parties et se rapportant au même objet. Toute convention dérogatoire ou complémentaire au présent contrat devra être constatée par écrit. Les intitulés des articles du présent contrat ne figurent que pour plus de commodité et n'affectent en aucune manière le sens des dispositions auxquelles ils font référence. Aucun fait de tolérance par Karar ne saurait constituer une renonciation de sa part à l'une quelconque des dispositions du présent contrat.

1. Généralités

1.1 - Le diffuseur désigne la personne physique ou morale bénéficiaire des services de Karar citée à la suite de l'expression « A l'attention de » figurant sur le devis. L'artiste auteur désigne la personne physique proposant ses prestations contre rémunérations au diffuseur / client. Dans le cas de ce contrat, il s'agit de Karar – Artiste auteur d'oeuvres graphiques.

1.2 - Le client faisant appel aux services de Karar reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les conditions générales de vente suivantes, ainsi que les mises en garde concernant les lois de la propriété intellectuelle. Pour ce faire le client apposera lors de la commande sa signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé » au bas de chaque page du présent document.

2. Tarifs et prestations

2.1 - Les prix stipulés sur le devis sont valables un mois à partir de la date d'émission de celui-ci. Ceux-ci restent fermes et non révisables à la commande si celle-ci intervient durant ce délai.

2.2 - Les prestations à fournir sont celles clairement énoncées sur le devis dans le champ « Conception, réalisation et production d'oeuvres graphiques originales : désignation des prestations », de manière corollaire toute prestation non-énoncée ne sera pas comprise et fera l'objet d'un devis gratuit complémentaire.

2.3 - Frais annexes : Les éléments divers éventuellement nécessaires à la réalisation des prestations de Karar telles que polices de caractères, photographies ou illustrations issues de banques d'images, enregistrements sonores, ne sont pas compris dans les prix indiqués. Concernant ces éléments, le diffuseur s'engage, à obtenir toutes les autorisations nécessaires, et prendre à sa charge tout paiement afférent, notamment en vertu des droits d'auteur et des droits de la personnalité. Le règlement des frais d'impression et/ou d'hébergement internet sera effectué par le diffuseur, directement auprès du fournisseur et prestataire extérieur.

3. Bon de commande et début des travaux

Le devis et les C.G.V. (Conditions Générales de Vente) signés par le diffuseur valent pour accord et bon de commande. Le devis et les C.G.V. signés doivent être accompagnés d'un versement de 30% du montant total T.T.C. indiqué sur le devis. Aucun travail ne débutera avant la réception par Karar du devis et C.G.V. signés et l'encaissement de l'acompte.

4. Termes de paiement

4.1 - Sauf délai de paiement supplémentaire convenu par accord entre les deux parties et figurant sur la facture, le paiement s'effectue au plus tard au trentième jour suivant la date de facturation (cf : c. com. art L. 441-6, al.2 modifié de la loi du 15 mai 2001).

4.2 - En cas de retard de paiement, une pénalité fixée à 15% du montant T.T.C. de la facture, par mois de retard entamé, est exigible sans rappel le jour suivant la date limite de règlement.

4.3 - Paiements par virement bancaires ou par chèque à l'ordre de « Karar ».

5. Droits d'auteur et propriété intellectuelle

5.1 - Il est ici rappelé à titre informatif que selon le Code français de la propriété intellectuelle (articles L.121-1 à L.121-9), le droit moral d'une création (comprenant droit de divulgation, droit au respect de l'oeuvre et droit au retrait) est attaché à son créateur de manière perpétuelle et imprescriptible. De fait, ne seront cédés au client que les droits patrimoniaux explicitement énoncés sur le devis dans le champ « Conditions de cession des droits d'utilisation », à l'exclusion de tout autre, et ce dans les éventuelles limites y figurant également (limite de support, de territoire ou de durée). Ces droits peuvent notamment comprendre le droit de reproduction, le droit de représentation, le droit de modification, le droit d'exploitation. Il est enfin rappelé que selon le même Code français de la propriété intellectuelle (Art. L. 122-4), toute représentation ou reproduction

Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

5.2 - La totalité de la production et des droits s'y rapportant, objet de la commande, demeure la propriété entière et exclusive de Karar tant que les factures émises par Karar ne sont pas payées en totalité par le diffuseur, à concurrence du montant global de la commande et des avenants éventuels conclus en cours de prestation. De façon corollaire, le diffuseur deviendra propriétaire de fait de la production et des droits cédés à compter du règlement final et soldant de toutes les factures émises par le Karar dans le cadre de la commande. Sauf mention contraire figurant sur le devis, les fichiers de production et les sources restent la propriété de Karar. Seul le produit fini sera adressé au client. A défaut d'une telle mention et si le client désire avoir les sources des documents, un avenant à ce présent document devra être demandé.

5.3 - Les droits de reproduction et de diffusion sont calculés en fonction de la diffusion de la création. Ils peuvent être cédés forfaitairement ou partiellement. Chaque adaptation différente de l'oeuvre originale faisant l'objet d'une nouvelle cession de droits d'auteur. Pour chaque nouvelle édition, le montant des droits sera réactualisé.

6. Copyrights et mentions commerciales

Karar se réserve la possibilité d'inclure dans la réalisation une mention commerciale indiquant clairement sa contribution, sous la forme d'une mention du type « Réalisation graphique : Karar » assortie lorsque le support le permet d'un lien hypertexte pointant vers le site commercial de son activité (www.karar.fr). Le diffuseur s'engage à ne pas s'y opposer, et à ne jamais supprimer ces informations.

7. Droit de publicité

Sauf mention contraire explicite du client notifiée par courrier avec accusé de réception, Karar se réserve le droit de mentionner ses réalisations pour le client sur ses documents de communication externe et de publicité (site internet, portfolio, plaquette, etc.) et lors de ses démarchages de prospection commerciale. Ce droit s'étend plus particulièrement aux éléments constitutifs de la réalisation, comprenant sans restriction la présentation publique des contenus suivants : Les contenus textuels, les contenus iconographiques.

8. Cahier des charges et modifications

8.1 - Pour permettre à Karar de réaliser sa mission, le diffuseur s'engage à établir un cahier des charges détaillé qui ne subira plus de modification, sauf accord des parties, après avoir été approuvé par Karar. (Au besoin Karar pourra intervenir dans l'élaboration du cahier des charges)

8.2 - Toute demande de modification impliquant un remaniement substantiel du cahier des charges initial (notamment si le diffuseur a omis dans celui-ci des informations ou que ces informations ne sont pas suffisamment précises), sera considérée comme une prestation supplémentaire et fera l'objet d'un nouveau devis. Le travail déjà effectué restera dû par le diffuseur à Karar.

8.3 - Le diffuseur s'engage à fournir à Karar tous les éléments dont il a besoin pour réaliser la prestation (textes, images, vidéos, sons, etc...) au format demandé et ce dans des délais les plus brefs afin que Karar dispose de suffisamment de temps pour réaliser la prestation dans de bonnes conditions et qu'il puisse respecter les délais du planning fixé entre les deux parties.

9. Droit applicable - litiges

Le présent contrat est soumis au droit français. Tout différent lié à l'interprétation, l'exécution ou la validité du présent contrat sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de commerce.

